

Un CAP Poissonnier en 3 ans destiné aux jeunes allophones dès la rentrée 2026

dimanche 31 mai 2026, par [lpe](#)

Le Lycée Maritime et Aquacole de La Rochelle lancera, dès la rentrée scolaire 2026, une expérimentation pédagogique ambitieuse autour du CAP Poissonnier en trois ans à destination des jeunes allophones (élèves nés à l'étranger dont la langue maternelle n'est pas le français).

Cette formation innovante répond à un double enjeu :

- favoriser l'insertion sociale, linguistique et professionnelle de jeunes allophones ;
- répondre aux besoins de recrutement d'un secteur professionnel en tension, fortement implanté sur le territoire littoral et portuaire de la Charente-Maritime.
- Une formation adaptée aux besoins des jeunes et des professionnels

Contrairement au parcours classique en deux ans, cette expérimentation prévoit un accompagnement renforcé sur trois années afin de permettre :

- l'acquisition progressive de la langue française ;
- la maîtrise des savoirs fondamentaux ;
- l'apprentissage des gestes professionnels du métier de poissonnier/mareyeur/écailler ;
- une immersion progressive dans le monde de l'entreprise.

Les élèves bénéficieront d'un suivi individualisé associant :

- enseignements professionnels ;
- renforcement linguistique en français langue seconde ;
- accompagnement éducatif et social ;
- périodes de formation en entreprise (moitié du temps).

Le secteur de la poissonnerie, des produits de la mer et des métiers de bouche offre aujourd'hui de véritables perspectives d'emploi durable. Cette expérimentation vise ainsi à créer un parcours concret d'intégration par le travail et la qualification. Des places encore disponibles pour la rentrée 2026. Le lycée ouvre dès à présent les candidatures pour intégrer cette nouvelle promotion expérimentale.

Le nombre de places étant limité, les familles, structures d'accompagnement, associations et services sociaux sont invités à prendre contact rapidement avec l'établissement.

Le lycée recherche aussi des maîtres d'apprentissage et entreprises partenaires afin de garantir la réussite de cette expérimentation :

- des poissonneries ;
- des grandes surfaces ;
- des ateliers de transformation ;
- des entreprises des métiers de bouche ;
- des professionnels des produits de la mer, souhaitant accueillir et accompagner des jeunes en apprentissage sur 3 ans.

Au-delà de la transmission d'un métier, cette démarche constitue un véritable engagement citoyen

en faveur de l'inclusion, de la transmission des savoir-faire et de l'insertion professionnelle des jeunes. Une expérimentation territoriale porteuse de sens

Par cette initiative, le lycée maritime de La Rochelle et le CFA-académique affirment leur volonté de développer des formations répondant aux besoins économiques du territoire tout en portant une ambition éducative forte : faire de la formation professionnelle un levier d'intégration, d'émancipation et de réussite.

Dans un contexte où les métiers de l'alimentation peinent à recruter, cette expérimentation représente également une opportunité concrète pour les entreprises locales de préparer l'avenir et de transmettre leurs compétences.

Entreprises intéressées pour devenir maîtres d'apprentissage : prise de contact dès à présent auprès de la direction ou du service formation du lycée : 05 46 43 00 48 et ce.lma.larochelle@developpement-durable.gouv.fr